
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation au titre du code de l'environnement

Réhabilitation et la restauration de l'ouvrage S1, digue de la rue à Cailloux à Beuzevillette

Communauté de communes Caux Vallée de Seine

Par arrêté préfectoral du 23 juillet 2013, une enquête publique a été prescrite **du vendredi 13 septembre 2013 au mardi 15 octobre 2013 inclus**, sur la demande présentée par la communauté de communes Caux Vallée de Seine – Allée du Câtillon – BP 20062 – 76170 Lillebonne, à l'effet d'obtenir l'autorisation au titre des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement pour la réhabilitation et la restauration de l'ouvrage S1, digue de la rue à Cailloux à Beuzevillette.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, la demande et les pièces annexées resteront déposées dans la mairie de la commune de Beuzevillette où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de leurs bureaux au public à l'exception des jours fériés et chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations, propositions et contre propositions sera ouvert pendant la même période dans la mairie de Beuzevillette.

Mr Bernard Ringot, ingénieur en chef des ponts, commissaire enquêteur, recevra aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées dans la mairie de Beuzevillette les vendredi 13 septembre 2013 de 16h à 18h30; mardi 1er octobre 2013 de 16h à 18h30 et mardi 15 octobre 2013 de 16h à 18h30.

Il a pour suppléant Mr Roger Savajols, inspecteur d'académie retraité.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie de Beuzevillette.

Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à la commune de Beuzevillette à l'adresse suivante: mairie.beuzevillette@wanadoo.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr - Publications).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mr Arnaud DACAR, coordinateur ruissellement / bassin versant à la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine tél: 02.32.84.40.40

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans la mairie précitée et à la préfecture (direction de la coordination et de la performance de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune de Beuzevillette.